



FICHE-ACTION

S. O. S. Chauves-souris



Colonie de Sérotine commune sous des combles
(photo: Henri-Luc Camplo)

Informations sur les Chauves-souris :

Groupe : Mammifères

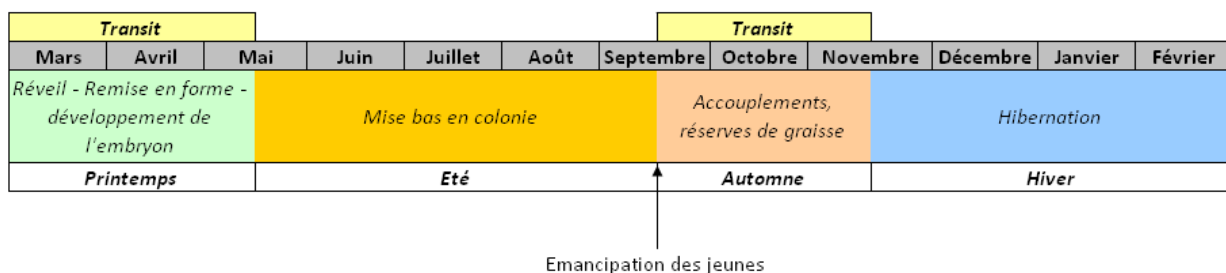
Ordre : *Chiroptères*

Familles : *Rhinolophidés, Molossidés, Minioptéridés, Vespertillonidés*

En France, ces 4 familles regroupent **34 espèces, dont 24 sur le pourtour méditerranéen.**

Les Chauves-souris sont les seuls Mammifères capables de voler et font preuve d'une sociabilité complexe. En France, leur régime alimentaire est strictement insectivore. Elles capturent leurs proies dans l'obscurité par le système d'écholocation (sonar), et peuvent ingérer jusqu'à la moitié de leur masse corporelle d'insectes en une nuit. Chaque espèce possède des exigences spécifiques dans le choix des gîtes d'hivernage, de transit, de mise bas et du territoire de chasse. Pendant la saison de reproduction, les femelles se regroupent en nurserie pour mettre bas (un seul jeune par an). Les Chauves-souris peuvent vivre jusqu'à une trentaine d'années.

Cycle de reproduction des Chauves-souris



Les accouplements ont lieu à l'automne, mais le sperme est conservé dans les voies génitales et ce n'est qu'au printemps qu'ont lieu la fécondation et le développement de l'embryon.

Menaces : disparition des gîtes, des haies, des zones humides (ressource alimentaire), usage de pesticides en agriculture et de produits de traitement des charpentes, destruction (in)volontaire des individus, prédation par les chats, collisions routières et éoliennes...

Statut de protection : Toutes les espèces de chauves-souris sont **protégées par l'Arrêté Ministériel du 23 avril 2007.**



Comment les protéger ?

Différents cas peuvent être à l'origine d'une démarche d'intervention ou de conseil :

- Découverte d'un individu blessé ou d'un jeune tombé au sol,
- Découverte d'une colonie dans un bâtiment (combles, cave, cabanon, toiture...),

La découverte de chauves-souris dans un bâtiment peut occasionner des nuisances (bruit, odeur, traces de guano...) dont les personnes affectées chercheront à se débarrasser. Elles sont donc en attente de conseils et de solutions concrètes. Afin de répondre à ces besoins, il existe un réseau national de bénévoles constituant le « *S.O.S. Chauves-souris* ».

Il n'existe pas de modèle général pour régler ces conflits de cohabitation, les S.O.S. Chauves-souris sont donc à traiter au cas par cas selon le contexte. Toute intervention est à proscrire pendant la période sensible entre juin et fin août (période de mise bas).

Voici à titre d'exemples quelques mesures concrètes pouvant être mises en place :

- Récupération de l'individu pour transfert vers centre de soins,
- Installation d'une bâche plastique dans un grenier abritant une colonie pour protéger le plancher du guano,
- Construction de gîtes à chauves-souris...



Pipistrelle sp. ayant trouvé refuge derrière le volet d'un bâtiment (photo: Cyrille Sabran)

Qui contacter ?

Avant de tenter toute action qui pourrait se révéler fatale, il est nécessaire de contacter des personnes compétentes à même de répondre aux demandes spécifiques concernant la protection des chauves-souris. Dans la mesure du possible, il faut rassembler le maximum d'informations : date, nature et conditions de la découverte, lieu, nombre approximatif d'individus, taille, description, positionnement (dans une fissure, pendue au plafond...), etc.

Au niveau régional il existe une association de chiroptérologues, le **Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon** (GC-LR) dont les coordonnées sont les suivantes :

Fabien SANÉ - Rouffiac - 48000 SAINT-BAUZILLE
Tél : 04 66 47 09 97 (bureau ALEPE) - 06 21 01 44 83
alepe-dir@wanadoo.fr fabien.sane@yahoo.fr

Vous pouvez également contacter :

Centre Ornithologique du Gard (COGard) – Avenue du Champ de Foire – 30190 ST-CHAPTES
Tél : 04 66 63 85 74 – assoc@cogard.org

Bibliographie

ARTHUR L. & LEMAIRE M. (2009) : *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Editions BIOTOPE, Mèze (Collection Parthénope) & Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 544 pages.

<http://www.museum-bourges.net/index.php> : Site internet du *Museum d'Histoire Naturelle de Bourges*.



Edité par le COGard, novembre 2011
Illustrations: C. Sabran, H-L. Camplo

